



FICHE de PRESENTATION du Concours LES ECRITS POUR LA FRATERNITE Session 2020-2021

Résumé du Projet :

Projet national, porté par les Sections LDH de la Fédération départementale LDH des Landes, en direction des Ecoles Collèges et Lycées...

♦ **Objectif** : Il s'agit de traiter le thème de l'Environnement en lien avec les droits de l'Homme, en produisant des textes, en vers, en prose, ou des affiches et dessins, des œuvres plastiques et objets ou saynètes de théâtre, paroles de chansons, musiques, danses, clips vidéos et autres productions numériques et multimédias. Ce concours peut s'inscrire en complément d'un travail scolaire sur l'environnement, l'urgence climatique, la bio-diversité, les droits fondamentaux, le Vivre Ensemble, la démocratie., ceux-ci pouvant constituer un point d'entrée dans la thématique du concours.

♦ **Titre du concours 2021** : « Ma planète, ma vie, mon avenir », avec pour premier repère la citation : **Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.**

Lutter contre les atteintes à l'environnement, préserver l'air, l'eau, la bio-diversité, refuser l'exploitation des ressources naturelles, c'est aussi faire vivre les droits de l'Homme. L'espèce humaine fait partie intégrante de la vie sur la terre.

Ce thème de la protection de l'environnement en lien avec les droits de l'Homme concerne tous les aspects de notre vie quotidienne, il offre un champ de réflexion très large, sur ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour préserver notre planète et permettre à toute l'humanité un accès équitable à toutes ses richesses. Chacun le traitera en fonction de ses préoccupations, de ses projets, mais encore d'une réflexion sur son avenir commun.

♦ **Participants** : Elèves, étudiants, classes, équipes ou candidature individuelle, des Ecoles, Collèges, Lycées, Etablissements de formation, Foyers de Jeunes Travailleurs, MECS, MFR, Lycées professionnels, Lycées agricoles... du département des Landes.

♦ **Modalités du Concours** : Les candidats concourent par niveau scolaire et par catégorie d'œuvres. Il s'agit de candidatures d'équipes ou individuelles. On s'inscrit auprès d'une section locale de la LDH, qui organise son propre jury. Une présentation du thème, des modalités devant les classes ou groupes, autour de débats argumentés, clips vidéo, photo langage, ainsi qu'un accompagnement seront réalisés, par des membres de la LDH, dans les établissements qui le demandent.

♦ **Calendrier** : remise des œuvres et fiches de participation pour le 30 mars 2021.

Remise des prix locale début avril 2021 - Remise des prix départementale le 7 avril 2021 - Remise des prix nationale fin juin 2021 à Paris.

Composition du Jury local (10 membres) parmi : - à actualiser en février 2021 selon les agglomérations -

- président : à définir.
- un(e) écrivain(e), professionnel de l'audio visuel,
- journaliste Sud Ouest,
- Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN),
- Service Vie Associative culturelle sportive des municipalités,
- Service Jeunesse Centre culturel et social,
- jeune(s) représentant le Conseil Municipal des Enfants, Adultes représentants des associations de quartiers
- Présidents des associations partenaires, ...
- Conseil Départemental, DDCSPP,
- 1 ou deux militants LDH.

Grille proposée pour le classement des productions : 1. par niveau scolaire (7 catégories), 2 par type d'œuvres (3 catégories)

- 1) l'adéquation avec le thème, (explicitation de la phrase titre)
 - 2) le fond : la protection de l'environnement et les droits fondamentaux,
 - 3) la prise en compte de ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour préserver notre planète et permettre un accès équitable à l'eau (pour les collèges, lycées et formations professionnelles)
 - 4) la forme, la rédaction, l'aspect plastique (adapté au type de production),
 - 5) l'attractivité, l'originalité.
- à partir, ou autour de ces éléments, le jury définira ses propres critères

Porteur de projet : Fédération LDH des Landes en appui sur la Section LDH de Dax et Agglomération, en lien avec le niveau national, les Sections locales LDH, en partenariat avec les Agglomérations, les Mairies et les associations

Personne référente : Sylvie Ramis (06.79.67.38.00), mail : sylvieramis40@gmail.com et

Groupe animateur : équipes de 2 à 5 membres par section LDH (S.Ramis, P.Rochelemagne, M.Meslet de Fort, pour les Landes)